

**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE-D’HALIFAX
MRC DE L’ÉRABLE
PROVINCE DE QUÉBEC**

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la municipalité de Sainte-Sophie-d’Halifax tenue le 18 août 2026 à 19h05 et à laquelle séance sont présents :

Siège #1 - Pierre Gosselin
Siège #3 - Mathieu Jolibois
Siège #4 - Vincent Beaudoin
Siège #5 - Étienne Vigneault
Siège #6 - Jean Goulet

Est/sont absents:
Siège #2 - Michel Duperron

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur Christian Daigle, maire. Madame Nadia Roy, Directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2 - CERTIFICAT DE SIGNIFICATION

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, le directeur général par intérim a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour aux conseillers élus du conseil. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de l’avis tel que requis par la loi.

148-08-26

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Étienne Vigneault, appuyé et résolu à l’unanimité des membres du conseil que l’ordre du jour soit adopté.

1 - OUVERTURE DE SÉANCE

2 - CERTIFICAT DE SIGNIFICATION

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3.1 - 3.1 - Séance ordinaire du 14 juillet 2026 et de la séance extraordinaire du 28 juillet 2026

4 - RÈGLEMENTATION

4.1 - Adoption du règlement numéro 104-2026 décrétant une dépense de 727 904 \$ et un emprunt de 647 904 \$ pour l'acquisition et l'aménagement d'un immeuble en vue de la relocalisation du garage municipal et de l'hôtel de ville

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Adopté à l’unanimité des conseillers présents

149-08-26

3.1 - 3.1 - Séance ordinaire du 14 juillet 2026 et de la séance extraordinaire du 28 juillet 2026

Il est proposé par Étienne Vigneault , appuyé et résolu à l’unanimité des membres du conseil que le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juillet 2026 soit adopté et signé tel que présenté aux membres du conseil municipal.

Il est proposé par Pierre Gosselin , appuyé et résolu à l’unanimité des membres du conseil que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 juillet 2026 soit adopté et signé tel que présenté aux membres du conseil municipal.

La secrétaire d’assemblée est dispensée d’en faire la lecture.

Adopté à l’unanimité des conseillers présents

150-08-26

4 - RÈGLEMENTATION

151-08-26

4.1 - Adoption du règlement numéro 104-2026 décrétant une dépense de 727 904 \$ et un emprunt de 647 904 \$ pour l'acquisition et l'aménagement d'un immeuble en vue de la relocalisation du garage municipal et de l'hôtel de ville

ATTENDU QU' un avis de motion a été donné par Mathieu Jolibois le 11 août 2026.

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie dudit règlement;

Il est proposé par Jean Goulet et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE le conseil de la Municipalité de Sainte-Sophie d’Halifax .adopte le règlement 104-2026 décrétant une dépense de 727 904 \$ et un emprunt de 647 904 \$ pour l’acquisition et l’aménagement d’un immeuble en vue de la relocalisation du garage municipal et de l’hôtel de ville

QUE le maire et la secrétaire-trésorière soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité ledit règlement.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Réponses aux diverses questions des citoyens.

152-08-26

6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Jean Goulet appuyé et résolu à l’unanimité des membres du conseil que la présente séance soit levée à 20h28

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents

Je, Christian Daigle, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’ils contiennent au sens de l’article 142(2) du Code municipal du Québec.

Christian Daigle, maire

Nadia Roy
Directrice générale et greffière-trésorière